

Metz , le 9 février 2016

Réunion informelle du 8 février 2016 **Réorganisations et suppressions de services**

La Direction locale, depuis la réunion informelle du 11 janvier dernier, a décidé d'accélérer le mouvement pour les suppressions/fusions/absorptions de services.

La DDFIP a tenté de rassurer les représentants du personnel en leur disant :

« Nous vous avons compris ! »

Par la suite, nous avons constaté amèrement, qu'il n'en était rien.

Calendrier des restructurations de la Direction :

Bâtiment St Thiebault :

- 2016 :

Ancien appartement du DDFIP transformé en bureaux.

- 1er janvier 2017 :

Transfert du CSP (centre de service partagé) et du bloc 3 (factures des DDFIP de Lorraine, direction de la culture, Cohésion sociale et inspection du travail) du SFACT (service facturier) à Châlons-en-Champagne. Ce transfert représente 16 emplois.

Ces espaces réaménagés et libérés permettront le transfert de l'ensemble du pôle fiscal de la direction de la rue des Clercs (entre 45 et 50 personnes).

Rue des Clercs :

- Courant 2017 : A l'issue de ce transfert de la direction vers St Thiebault, des travaux seront entrepris dans les locaux ainsi libérés.

- Fin 2017, pour une mise en application au 1er janvier 2018 :

Transfert des SIP et SIE de Metz Est, pour la fusion des SIE et SIP.

Confirmation de la création d'un seul SIE et de deux SIP sur Metz .

Nous n'imaginons même pas la gestion quotidienne de telles structures !

Les chefs de services ne seront sans doute plus de simples A+, mais plutôt des A++, voire des A+++.

- Sans date définie :

Création de 15 à 20 boxes d'accueil. Une aide technique a été demandée au SAFI (service immobilier de Strasbourg) pour cet aménagement.

La direction s'est enfin rendu compte du sous dimensionnement de l'accueil de Metz. Un seul écueil à leur projet...restera-t-il assez d'agents à mettre dans les boxes ?

- 1er Septembre 2018 :

le pôle départemental de l'enregistrement devrait être créé à Metz avec le transfert des services enregistrement de Sarreguemines et Thionville.

Voilà pour les certitudes.

Dans le volet des supputations, l'arrivée du service SGAMI (services généraux de l'administration du ministère de l'intérieur) en compensation du transfert des services à Châlons-en-Champagne est envisagé. Quand ? Combien ? Comment ? Pour le moment aucune information.

Trésoreries :

Albestroff :

Transfert du recouvrement impôts au SIP de Château Salins au 1er janvier 2017.

Transfert de la gestion des collectivités locales à la trésorerie de Dieuze à la mi 2017.

Un engagement du gouvernement a été pris sur la mise en place du haut débit dans le secteur, et le transfert des charges vient en corrélation avec ces travaux.

Ne nous demandez pas le lien, nous n'avons pas compris non plus.

Courcelles-Chaussy :

Transfert du recouvrement impôts au SIP de Metz Centre et de la gestion des collectivités locales à la trésorerie de Metz Municipale au 1er janvier 2017.

Fénétrange :

Transfert du recouvrement impôts au SIP de Sarrebourg et de la gestion des collectivités locales à la trésorerie de Sarrebourg au 1er janvier 2017.

Informations données par la DDFIP :

« L'ensemble des postes à moins de 5 agents sont regardés »

« La Moselle a 39 postes. Si on compare à la Meurthe et Moselle, on en a 8 à 10 de trop par rapport à la population ». Tels sont les propos tenus par la DDFIP.

Au regard de ces révélations, Algrange, Audun le Tiche, Boulay, Grostenquin, Hayange, Rohrbach les Bitche, Sierck-les Bains et Vigy ont du souci à se faire.

« Des communes ont demandé à changer de trésorerie au 1er janvier 2017 ».

Lesquelles ? Pour aller où ? Réponse au CTL du 10 mars.

Transfert de la gestion de l'hôpital de Briey (54) à la Trésorerie Hospitalière de Metz.

Au 1er janvier, au 30 juin, au 1er septembre, bref on ne sait pas quand !

Gestion des personnels :

Des agents vont être impactés par tout ces changements.

Certains voudront suivre leur métier, d'autres privilégieront le maintien géographique.

Pour rappel, les agents ont priorité pour suivre leur mission au sein d'un même département. Ils perdent cette priorité lorsque la mission est transférée hors département.

« Nous aimons nos agents. Un agent ne travaille bien que dans un endroit où il a envie d'être ». Nous n'hésiterons pas à réutiliser cette citation de la DDFIP lors des prochaines CAPL.

Divers :

- Travaux toiture de la rue des Clercs :

Le désamiantage de la toiture démarrera à la fin du mois de février. Il sera réalisé en trois phases de trois semaines chacune. Ces travaux sont très délicats et une attention toute particulière y sera apportée.

La durée totale de la réfection de la toiture est estimée à 6 mois.

- Gestion de la prime d'activité :

Bien qu'elle soit gérée par la CAF, un service dédié sera effectif dans les accueils des SIP de Metz (Clercs et Cité), Forbach et Thionville, avec l'installation d'un ordinateur spécifique avec accès au site de la CAF, celle-ci ayant imposé une dématérialisation complète de la déclaration.

Attention, les contribuables qui n'auront pas déclaré leur situation au 30 mars perdront la prime du 1er trimestre.

Sur injonction de Matignon, la DG s'est engagée à aider les contribuables dans leurs droits et à apporter « un service public digne ».

Le remplacement de la prime pour l'emploi par la nouvelle prime d'activité va de nouveau engendrer un fort accroissement des flux à l'accueil. Comme si les services avaient encore du temps à consacrer à cette énième mission.

Pour « aider » à faire face, la DG octroiera royalement, à la Moselle, 5 volontaires du service civique et des stagiaires issus des écoles (collèges, lycées ou fac).

Bien évidemment ces personnes seront mal rémunérées, voir non rémunérées. Une main d'œuvre bon marché et la précarisation des emplois, c'est l'avenir de la DGFIP.

- Future campagne d'impôts sur le revenu :

135000 foyers deviendront imposables ou payeront plus d'impôts. Une lettre explicative va leur être envoyée pour les inciter à télé-déclarer et à mensualiser les futurs prélèvements. Combien seront concernés en Moselle, pour le moment mystère.

- Relance CFE :

Solidaires Finances Publiques a dénoncé le fiasco de la campagne de relance de la CFE (Contribution Foncière des Entreprises). Les redevables ont reçu un courrier les invitant à créer un espace en ligne pour aller consulter le montant de leur contribution. Il aurait été plus intelligent d'y indiquer tout de suite le montant. Cette situation ubuesque a engendré des centaines de courriers, mél, coups de fil et visites supplémentaires dans les services déjà submergés, sans compter les nombreuses demandes de remises gracieuses de pénalités à venir.

- Pôle PCE Metz-St Avold :

A l'heure actuelle, la DDFIP ne sait toujours pas où vont être installés nos collègues du PCE de St Avold qui devraient rejoindre ceux de Metz au 1er septembre 2016. Plutôt que de leur imposer plusieurs déménagements, il serait plus judicieux, comme nous le pensons, de différer leur transfert.